



Des financements bons pour le climat... et pour la biodiversité ?

<u>Co-pilotes :</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Arnaud Gauffier – CEN SAVOIE➤ François Micheau – FCEN
<u>Rapporteur(s) :</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Sandrine Poirier – FCEN➤ Thomas Stannard - FCEN
<u>Intervenants :</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Frankie Rico-Sanz – EDF➤ Clémence Ricochon et Thibault Hingray – CEN Lorraine➤ Flavie Thévenard – MNHN➤ Jean-Pierre Braun – Planète Urgence
<u>Résumé :</u>	<p>De nombreux dispositifs de financement d'actions favorables au climat existent : PSE Climat, Contribution volontaire carbone, compensation carbone, Label Bas Carbone, etc.</p> <p>A travers des retours d'expérience de structures ayant mobilisé ces outils, l'objet de cet atelier sera d'explorer les possibilités pour les Conservatoires d'espaces naturels de faire appel à ces financements et d'y ajouter de forts co-bénéfices biodiversité.</p>
<u>Contexte :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Article 227 loi Climat : place des aires protégées- Cible 19 Kunming-Montréal : financement privé de la biodiversité- Nouveaux dispositifs des Sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation- Règlement européen de restauration de la nature
<u>Problématique :</u>	<p>Quelles opportunités pour le réseau des CEN ? Quels risques et limites dans cet engagement ? Quelle organisation collective pour y répondre ? Quels sont les premiers besoins ?</p>
<u>Objectifs :</u>	<p>1/ Acculturation du réseau des CEN sur les mécanismes émergents de financement → interventions</p> <p>2 / Recensement partiel des expériences du réseau en la matière → Echanges dans la salle</p> <p>3/ Première prise de température sur le positionnement du réseau → Echanges dans la salle</p>
<u>Contenu :</u>	<p>Introduction de l'atelier :</p>





24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Atelier n°14

Des financements
bons pour le climat...
et pour la biodiversité ?

Date : 06/12/2024 - 9h30-12h30

<p><i>(Sujets et interventions)</i></p>	<p>- Brefs rappels des mécanismes de financement privé en faveur de la biodiversité et des actions en cours à la FCEN (LBC et SNCRR) - Arnaud/François 15'</p> <p><u>Premier temps : les financements issus de la séquestration du carbone par les milieux naturels</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Frankie Rico-Sanz – EDF 20'➤ Clémence Ricochon & Thibault Hingray – CEN Lorraine 20' <p>Echanges : 20 minutes</p> <p><u>Pause 10h45-11h15</u></p> <p><u>Deuxième temps : émergence des crédits / certificats biodiversité</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Flavie Thevenard – MNHN 20'➤ Jean-Pierre Braun – Planète Urgence 20' <p>Echanges : 30 minutes</p> <p>Conclusion : 5 minutes</p>
<p>Synthèse : <i>(Conclusions de l'atelier)</i></p>	<p>L'atelier visait à explorer les opportunités de financements liés aux actions climatiques tout en intégrant des co-bénéfices significatifs pour la biodiversité. Des premières expériences existent au sein du réseau des CEN (tel que le projet de séquestration carbone en Lorraine). L'atelier a apporté des éclairages sur les crédits et les certificats biodiversité. Les limites et opportunités ont été discutées en séance. La création d'un poste salarié à la Fédération en lien avec ce sujet, permettra de poursuivre une veille active et une animation autour de ces thématiques au sein du réseau des CEN.</p>





ANNEXE - Compte rendu détaillé de l'atelier

Contexte

Cet atelier a exploré les possibilités de financement des Conservatoires d'espaces naturels à travers des mécanismes favorables au climat (PSE Climat, compensation carbone, Label Bas Carbone, etc.) tout en intégrant des co-bénéfices pour la biodiversité. Plusieurs initiatives et cadres réglementaires émergents, comme l'article 227 de la loi Climat, règlement européen sur la restauration de la nature et les objectifs mondiaux de Kunming-Montréal (Cible 19 pour mobiliser des financements privés en faveur de la biodiversité), ont servi de toile de fond.

Objectifs de l'atelier

1. **Sensibilisation** : Informer les CEN sur les nouveaux mécanismes émergents.
2. **Retour d'expériences** : Partager les initiatives du réseau des CEN ayant mobilisé ces outils.
3. **Positionnement collectif** : Recueillir les besoins et définir une orientation stratégique.

Déroulement et interventions clés

1. Introduction :

Présentation des mécanismes de financement émergents par Arnaud Gauffier et François Micheau.

Contexte législatif et contexte européen.

Aperçu des dispositifs existants : Label Bas Carbone, Sites naturels de compensation, contribution volontaire carbone - Importance d'ajouter des co-bénéfices biodiversité à ces outils.

2. Première partie : Financements issus de la séquestration carbone

Frankie Rico-Sanz (EDF) : Retour d'expérience sur les projets intégrant des co-bénéfices pour le climat et la biodiversité.

- Mise en place d'un dispositif interne de compensation carbone.
- Obligation réglementaire depuis 2022 pour compenser les émissions issues des centrales thermiques.
- Financement de projets à fort co-bénéfice biodiversité, notamment en collaboration avec les CEN (notamment Restauration des tourbières dans les Vosges.)
- Méthode : sélection rigoureuse des projets pour garantir des bénéfices multiples.

Clémence Ricochon et Thibault Hingray (CEN Lorraine) : Projet pilote de restauration des tourbières des Vosges.

- Contexte : Les tourbières comme écosystèmes clés pour la biodiversité et le stockage de carbone.
- Projet pilote :
Restauration de cinq tourbières dans le massif des Vosges.





Utilisation des méthodes émergentes pour l'évaluation des impacts en termes de biodiversité et de réduction des émissions de carbone.

- Résultats attendus :

Réduction des émissions dues à la dégradation des tourbières.

Amélioration des fonctions écologiques et hydrauliques.

- Obstacles : Adaptation aux cadres méthodologiques du Label Bas Carbone.

- Débats : Potentiel des tourbières comme solutions nature-climat. Importance des partenariats privés pour financer des restaurations de grande ampleur.

3. Deuxième partie : Crédits et certificats biodiversité

Flavie Thévenard (MNHN) : Développement de cadres méthodologiques pour des crédits biodiversité.

- Méthodologies émergentes pour mesurer et certifier les impacts positifs.

- Réflexion initiée par des organisations internationales (IAPB, OPC).

- Enjeux : Complexité des écosystèmes, absence de standardisation globale.

- Approches innovantes : Collaboration locale et gouvernance adaptée au territoire.

Jean-Pierre Braun (Planète Urgence) : Approches territorialisées et enjeux de gouvernance.

- Importance des mécanismes territorialisés pour intégrer les spécificités locales.

- Réflexions sur la compatibilité entre crédits carbone et biodiversité pour des projets combinés.

Débats :

- Difficulté de mettre en place des marchés fiables pour les certificats biodiversité.

- Risques de greenwashing : Importance de critères éthiques rigoureux.

- Intégration des certificats dans des stratégies globales (COP15, Kunming-Montréal).

Synthèse des conclusions

1. Opportunités :

Projets pilotes prometteurs : Restauration des tourbières et initiatives locales utilisant les Labels Bas Carbone.

Approches combinées : Possibilité d'associer crédits carbone et biodiversité pour maximiser les impacts.

Perspectives internationales : Alignement avec les cadres émergents comme la Cible 19 de Kunming-Montréal.

2. Limites

Complexité des méthodologies : Problèmes de standardisation et absence de cadre réglementaire strict pour certains projets. Nécessité de développer des méthodes adaptées et fiables pour mesurer les impacts.





24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Atelier n°14

**Des financements
bons pour le climat...
et pour la biodiversité ?**

Date : 06/12/2024 - 9h30-12h30

Aspects éthiques : Risques de greenwashing et manque de transparence dans les partenariats publics-privés.

Financements limités : Accélération des projets grâce aux financements privés vs difficultés à mobiliser des fonds suffisants pour la biodiversité pour des projets ambitieux.

3. **Actions prioritaires identifiées** :

Renforcer la coordination au sein du réseau des CEN pour développer des cadres clairs, établir une stratégie nationale de référence pour les crédits biodiversité.

Renforcer les capacités des CEN à mobiliser des financements innovants en définissant des critères éthiques (s'assurer de la transparence dans les collaborations avec les entreprises privées).

Explorer les opportunités d'échelle territoriale pour maximiser les co-bénéfices.

